



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65796

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2027

ÉDITÉ LE

06/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/04/2023
15 000

Raison sociale : TRAVERS PLOMBERIE

ZA LES PLACIS
35230 BOURGBARRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 408488799

Siret : 408 488 799 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5032340

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 3856793804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 3856793804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 99 00 40 08

Portable : 07 67 95 43 10

Fax :

Site Internet : <https://www.travers-plomberie.fr/>

E-mail : contact@travers-plomberie.com

Responsabilité légale :

HERBANTE (912 547 262) / HERVY GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL /
STROUBANTE JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	27/09/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.